(Suite de la 2ième page)

ment sage et prévoyant ne consiste pas à enfouir les piastres dans les coffres-forts pour les y laisser dormir, mais bien au contraire à aider à la création des voies, des canaux et autres nécessités qui en permettant au commerce et à l'industrie de se développer, assurent l'avenir du pays.

Le cultivateur qui emploie ses économies à acheter des animaux, à améliorer ses terres et ses bâtisses est plus malin que celui qui prudemment cache ses billets dans son armoire.

Le premier retirera 25 p. c. de son argent, le second 3 p. c.

Quel est le sage ?

Si le "Manitoba" n'a pas de meilleure raison à apporter contre le gouvernement fédéral, il gagnerait certainement à se taire.

Il est vrai que " les fonds de réserve " c'est une idée fixe chez notre confrère, et qui ne date pas d'aujourd'hui.

Hélas !

Pas d'Engouement du Tout !

Appréciation d'un confrère sur la politique de M. H. J. Macdonald.

M. Hugh John Macdonald se propose de corriger tous les abus du régime Graenway . . . . sauf les deux plus criants: l'abolition des écoles séparées et l'abolition de l'usage officiel de la langue française. Il va bouleverser toute l'œuvre de Greenway . . . mais sur ces deux points, les seuls qui intéressent vraiment les catholiques et les Canadiens-français, il va maintenir le statu quo. Ces deux lois iniques du régime Greenway sont des lois intangibles, cette partie de sa politique est sacrée, M. Macdonald n'y touchera pas !

[illegible] comprenons que les catholiques et les Canadiens-français manitobains ne soient pas [illegible] à l'endroit de M. Greenway, nous comprenons [illegible] qu'ils lui soient hostiles. [illegible] leur engouement pour M. Hugh John Macdonald nous surprend [illegible]e.

[illegible] "La Vérité" se rassure, l'engouement susdit est exclusivement limité à un petit comité. [illegible] compatriotes ont le nez trop [illegible] pour n'avoir point flairé de [illegible] date le loup sous la [illegible] de mouton dont la coterie [illegible] tente d'affubler H. J. Macdonald.

[illegible] Dépense Qui Rapporte Benefice.

[illegible] le monde sait que le gouvernement Laurier n'a accordé [illegible] pour la construction du [illegible] de la Passe aux Corbeaux [illegible] condition expresse et formelle que le C. P. R. réduirait ses [illegible] de transport dans l'Ouest. [illegible] nouveaux, en vertu de [illegible] tarifs [illegible], sont en vigueur [illegible] arrangement [illegible] septembre courant et [illegible] le 1er [illegible] abaissement de trois [illegible] par cent livres.

[illegible] mieux saisir toute [illegible] n'a qu'à consulter [illegible] de la récolte [illegible] estimation faite par [illegible] département de l'agriculture à Winnipeg.

	Minots.
Blé	33,504,766
Avoine	23,003,126
Orge	5,532,972
Lin	296,208
Seigle	65,626
Pois	26,637
	62,429,335

De ce chiffre, environ 10 millions seront destinés à l'exportation. Que ces grains soient expédiés par la voie du C. P. R. ou par une autre ligne, il y aura une réduction de trois sous par cent livres dans le coût du transport, car l'abaissement des tarifs sur une ligne entraine fatalement l'abaissement du tarif sur les lignes concurrentes.

Or, cette réduction représentera une somme d'environ $750,000 dans les poches des cultivateurs du Manitoba.

D'autre part, les effets et marchandises venant de l'Est seront transportés par le C. P. R. d'après un tarif bien moins élevé; les principales réductions sont de 33½ pour cent pour les fruits; 20 p. c. pour le pétrole; 10 p. c. pour les instruments aratoires, etc. etc

Cela suffit pour démontrer que l'arrangement du chemin de la Passe aux Corbeaux est d'un avantage extraordinaire à la population agricole de l'Ouest.—La Patrie.

CORTICELLI HOME NEEDLEWORK

Tel est le titre d'une revue publiée par la Cie Corticelli Silk et consacrée aux travaux de dames.

Cette revue parait quatre fois par année, chaque numéro contient 100 pages, illustrées à profusion de modèles de travaux de tous genres.

C'est un ouvrage précieux pour les femmes qui y trouveront quantité de modèles ravissants, et des renseignements précieux pour exécuter, dentelles, crochets, broderies; tous ces travaux charmants qui occupent la femme d'intérieur et donnent au "home" un cachet particulier.

L'abonnement est de 25c par année et l'on peut s'abonner au bureau de L'ÉCHO DE MANITOBA, boite 1309.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons, du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,
Solliciteur pour la Demanderesse.

H. B. McGIVERIN,
Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

Cours d'Art Culinaire

PAR

MISS LIVINGSTONE.

OUVERTURE

Le Mercredi 20 Septembre à 3 heures 30, dans la nouvelle salle à l'angle des rues Main et Market, audessus de la boutique de sellerie (maison Hutchings.)

ORDRE DES CLASSES.

Le lundi et le jeudi de 3 à 5 heures, Cuisine transcendante.

Le mardi et le vendredi de 10 heures à midi.—Cuisine Bourgeoise.

Le mardi et le vendredi de 8 à 10 heures du soir.—Cuisine choisie.

Le mercredi de 3 à 5 heures.—Leçons détachées sur des sujets spéciaux.

Le samedi de 10 heures 30 et à midi leçons à l'usage des jeunes filles des écoles.

PRIX

Série de 10 conférences (avec leçons pratiques $3.00

Série de 20 conférences (avec leçons pratiques) $5.00.

Classes du matin et de l'après midi, prix d'entrée 50 cts.

Classes du soir, prix d'entrée 35 cts.

Classes des jeunes filles des écoles, prix d'entrée 15 cts.

Les billets de série sont communs entre les membres d'une même famille.

Conférences d'Ouverture gratuites où l'on traitera de

La préparation économique des viandes.

Le mercredi 20 Septembre à 3 heures 30 et à 8 heures du soir.